



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 11 septembre 2018 à 19h30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

1. DM-2018-00068 :

Adresse : 1040, 7^e Rang

Lot(s) : 2 992 500 du cadastre du Québec

Objet : permettre la création d'un lot dont l'angle projeté de la ligne latérale par rapport à la ligne d'emprise de la rue est de 56°26' alors que le règlement de lotissement n° 602 prescrit que les lignes latérales de lots doivent former un angle droit de 90 degrés sans jamais être inférieur à 75 degrés.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Val-David, le 22 août 2018

(SIGNÉ) Lucie Gendron

Lucie Gendron
Greffière par intérim